



scène découvertes danse
soutien à l'émergence chorégraphique

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SCÈNE DÉCOUVERTES DANSE

◆ **Préambule :**

Nous vous invitons à prendre connaissance avec attention des contraintes techniques, matérielles, et financières ainsi que des offres proposées dans le cadre de la Scène Découvertes danse avant de postuler à nos appels à projets. Les critères imposés sont définis en fonction de nos capacités et de nos subventions allouées : nous souhaitons apporter aux compagnies toute notre aide dans leur projet de création, et les accueillir dans les meilleures conditions au Festival IMPulsion dans les limites de nos moyens réels, financiers et humains.

Nous préférons la qualité à la quantité. Nous restreignons donc le nombre de compagnies soutenues pour pouvoir le faire qualitativement.

La Scène Découvertes danse puise dans ses ressources et moyens pour permettre une programmation et un accompagnement de ces compagnies émergentes vers de plus grandes structures. Nous leur offrons l'opportunité de se faire connaître du public lyonnais, des institutionnel.les et professionnel.les du secteur chorégraphique.

◆ **Un appel à projets et un appel à candidatures :**

Appel à projets : soutien à la création

- Coproduction entre 1000 et 1500 € par compagnie
- Accueil en résidence sur la scène du Croiseur (deux à quatre semaines selon les besoins)
- Dont une semaine de création lumière sur scène avec un régisseur lumière
- Sortie de résidence à la carte selon les besoins (invitations pros, bord de scène, regards extérieurs...)
- Accompagnement à la structuration : ateliers « Pas à pas » en partenariat avec AURA Spectacle Vivant
- Accompagnement à la création de contenu promotionnel : réalisation de rushs vidéos, d'une captation et de photos par deux professionnelles de l'audiovisuel, relecture de dossier de presse sur demande
- Programmation de la première au Festival IMPulsion, rémunération minimum garantie pour les artistes et les techniciens dans la limite de 3 cachets par équipe artistique
- Invitation de professionnel.les de la danse, programmateur.rices et institutionnel.les à la représentation
- Possibilité de projet de médiation culturelle autour de la pièce avec différents publics, sur l'année N+1 selon les demandes des partenaires

Appel à candidatures : programmation au Festival IMPulsion d'octobre

- Rémunération minimum garantie pour les artistes et techniciens dans la limite de 3 cachets par équipe artistique
- Visibilité auprès des professionnel.les de la danse, programmateur.rices et institutionnel.les lors des représentations

♦ **Fonctionnement de la Scène Découvertes danse :**

La sélection des compagnies :

Nous soutenons 5 à 6 compagnies dans leur projet de création.

Nous sélectionnons une dizaine de compagnies pour rejoindre la programmation du Festival IMPulsion en fonction des propositions et des possibilités financières de la saison.

Les deux appels s'adressent aux compagnies émergentes répondant aux critères cumulés suivants :

- Pour l'appel à projets soutien à la création : projet de création amorcée
- Pour l'appel à candidatures programmation au Festival IMPulsion d'octobre : pièce terminée ou en cours de finalisation
- Compagnie dont le siège social se trouve en région Auvergne Rhône Alpes
- Projet danse en solo, duo ou trio
- Compagnie dans le besoin de visibilité avec moins de 10 dates en France sur la saison
- Compagnie non subventionnée ou depuis moins d'un an par la DRAC

Nous serons notamment attentifs à la qualité de la proposition et au propos qu'elle traite.

La présentation devant le public et les professionnel.les doit être celle du spectacle fini.

Les conditions techniques :

Pour tous les spectacles programmés au Festival IMPulsion :

- Jauge de la salle : 97 place assises
- Taille de la scène : 10m de profondeur et 10m de largeur
- Configuration de la scène et des loges : absence de dégagements latéraux mais coulisses en arrière-scène. Loges collectives.
- Accueil technique : Notre régisseur lumière coordonne la mise en œuvre technique et accompagne les compagnies dans leurs recherches et création.

Si vous souhaitez travailler avec votre propre technicien.ne, merci de le mentionner.

Aucun coût de création supplémentaire ne pourra être pris en charge et le.la technicien.ne doit alors être comptabilisé.e dans l'équipe essentielle au spectacle. Nous demandons à chaque compagnie d'adapter sa pièce pour pouvoir être jouée dans notre salle et de réduire l'équipe technique et artistique au strict nécessaire lors de la représentation.

La fiche technique complète du Croiseur est consultable sur demande par mail à sd.danse@lecroiseur.fr.

Les conditions financières et juridiques :

- Nous nous engageons à fournir un contrat de cession d'exploitation d'un spectacle et à régler les droits SACEM de la diffusion du spectacle.

- La rémunération est minimum* mais garantie pour tous.tes.
- Nous nous engageons à rémunérer les personnes essentielles (et non remplaçables par un membre de notre équipe) à la réalisation du spectacle dans la limite de 3 personnes. Le budget alloué pour chaque personne est de 149 € brut, équivalent à 222 € coût employeur avec abattements de charges.
- Aucun défraiement que ce soit pour le transport, les repas, ou encore l'hébergement ne sera possible. Nous proposons un catering le soir de la représentation.

* *Rémunération minimum selon la convention collective du spectacle vivant.*

Festival iMPulsion

A lieu une fois par an au mois d'octobre.

Billetterie :

- En ligne et en physique
- Tarifs : 12€ en plein tarif, 8€ en tarif réduit et 6€ pour les élèves du CFDD ainsi que pour les adhérents à désoblique.

Invitations :

- Une invitation par personne de l'équipe artistique dans la limite de cinq invitations par compagnie
- Invitations pros illimitées (dans la limite des places disponibles)